



AIPEB

Association Indépendante des
Parents d'Elèves des Bruyères

Monsieur Pierre MOYA
Inspecteur d'Académie
Académie de Créteil / DSDEN Val-de-Marne

Immeuble Saint-Simon
68 avenue du Général de Gaulle
94011 CRÉTEIL CEDEX

Sucy, le 11 juin 2012

Objet : Demande d'ouverture de classe à l'Ecole Élémentaire des Bruyères à Sucy-en-Brie pour la rentrée 2012-2013.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Il y a deux ans, l'Ecole Élémentaire des Bruyères à Sucy-en-Brie a bénéficié de l'ouverture d'une 10^{ème} classe, avec un effectif à la rentrée 2010 de 254 élèves (30 enfants de plus par rapport à l'année précédente, incluant une arrivée massive de CP en provenance de la maternelle).

Ce qui représentait une moyenne d'école à 25,4.

A la rentrée 2011, l'école comptait 274 élèves (nombreuses nouvelles inscriptions), avec deux classes surchargées : les CE1 et les CM1.

Ce qui représentait une moyenne d'école à 27,4.

A la rentrée 2012, **l'école comptera au minimum 280 élèves** (chiffres arrêtés à ce jour). Ceci n'inclut pas les nouvelles inscriptions (entre 10 et 15) que nous avons tous les ans depuis une dizaine d'année.

Ce qui représentera à minima une moyenne d'école à 28.

Le constat est donc simple et nous venons donc vers vous pour vous demander l'ouverture d'une 11^{ème} classe pour la rentrée scolaire 2012/2013, demande légitimement réclamée par les associations de parents d'élèves, la direction de l'école, les enseignants, et l'ensemble des parents de l'école, et ce, sans attendre un éventuel comptage à la rentrée.

Nous avons pour réclamer cette ouverture un certain nombre d'arguments que nous nous permettons de porter à votre connaissance :

Sur les chiffres de l'école :

- Depuis le début de l'année scolaire, Mme Gagnard, Directrice de l'Ecole Élémentaire des Bruyères à Sucy-en-Brie, nous a fait part de son souci tout à fait justifié concernant les effectifs à la rentrée scolaire 2012/2013. Vous avez ces chiffres, cités plus haut. **Nous aurons une moyenne minimum de 28 enfants par classe à la rentrée.**
- En l'état, nous ne pouvons que constater que cette moyenne est supérieure :
 - De près de 3 points à la moyenne des écoles de Sucy en 2011 (qui était de 25,05 à la rentrée 2011).
 - De près de 5 points à la moyenne des écoles élémentaires françaises (environ 23 à la rentrée 2011 selon les chiffres communiqués par le Ministère).
- L'ouverture d'une 11^{ème} classe porterait la moyenne à 25,45 enfants par classe, ce qui serait conforme à la moyenne de Sucy (voire encore un peu supérieur), mais ce qui serait encore très supérieur à la moyenne nationale.
- Même si les effectifs de l'école maternelle ont tendance à stagner ces dernières années et ne comblent pas nécessairement les départs au collège, cet effectif important est amené à perdurer plusieurs années, compte tenu des nouvelles inscriptions ayant lieu chaque année. De plus nous comptabilisons, outre les futurs CM2, une classe d'âge extrêmement chargée, les futurs CE2, dont l'effectif important sera amené à partir de l'école uniquement dans 3 ans. Cette ouverture de classe a donc toute sa raison d'être, non pas uniquement pour cette année, mais au moins jusqu'à ce que cette classe d'âge de futurs CE2 parte au collège.

Sur le contexte local :

- Le quartier des Bruyères est un quartier exclusivement pavillonnaire, avec de grands pavillons. Le renouvellement des habitants se fait avec l'arrivée de familles avec enfants scolarisables susceptibles de rejoindre l'école. Nous avons également pu constater que compte tenu de l'évolution des prix de l'immobilier, les familles en capacité d'acheter ne sont pas des primo-acquéreurs, mais des familles un peu plus âgées avec des enfants relevant de l'école élémentaire. Ce qui explique les nouvelles inscriptions tous les ans au sein de l'école élémentaire.
- Le quartier présente également encore de nombreuses zones constructibles, ce qui signifie que dans les années futures, des familles arriveront dans le quartier.
- Le quartier présente des familles à fratries importantes (beaucoup de fratries à 3, voire 4 enfants) et la grande majorité des enfants poursuit l'intégralité de sa scolarité primaire à l'Ecole des Bruyères (Maternelle puis Élémentaire). A partir de l'année prochaine, un changement de carte scolaire instauré cette année par la Mairie va légèrement revoir la donne puisque certains enfants, scolarisés à l'école maternelle des Bruyères, feront leur scolarité élémentaire à l'école du Plateau, mais néanmoins l'impact est très limité.

- Compte tenu de l'excellente qualité de l'enseignement dispensé par les enseignant(e)s, très peu d'enfants partent hors du secteur, que ce soit par dérogation à la carte scolaire, ou par départ vers l'enseignement privé.

En résumé, l'Ecole des Bruyères présente un potentiel très important de renouvellement des effectifs, voire d'augmentation.

Sur les locaux :

Bien qu'inexistante à l'heure actuelle, la 11^{ème} classe est tout à fait envisageable et organisable dans les locaux actuels (ou par un bungalow préfabriqué). L'équipe éducative a déjà tout prévu et la Mairie de Sucy-en-Brie s'est engagée lors des deux derniers conseils d'école à permettre sa mise en place éventuelle pendant les vacances, pour une utilisation effective dès la rentrée.

Sur la mobilisation des parents :

- Les parents sont tout à fait conscients de l'importance de cette ouverture et sont prêts à ré-intervenir auprès de toutes les parties concernées pour obtenir cette ouverture, et nous le répétons, sans attendre de comptage à la rentrée.
- En ce qui concerne les associations de parents d'élèves, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour obtenir l'ouverture légitime de cette classe.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous souhaitons vous adresser le présent courrier avant le CTP du 18 juin afin de vous faire connaître nos arguments et notre détermination à l'ouverture de cette 11^{ème} classe.

Nous espérons donc que ces arguments, accompagnant ceux fournis par l'école, sauront rencontrer un accueil favorable et qu'une suite positive sera donnée à l'ouverture de la 11^{ème} classe dès le 18 juin.

Nous vous remercions pour le temps consacré à la lecture de ce courrier, et nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos sentiments distingués.

Philippe Jaloustre / FCPE
Tel : 06 43 84 45 27
Email : ffmmn@club-internet.fr

Anne-Marie Sabatié-Le Bars / AIPEB
Tel : 06 14 58 86 47
Email : aipeb@laposte.net

Copie : M. Vanetti / Inspecteur de la 10^{ème} circonscription du Val-de-Marne

Mme Ciuntu / Maire de Sucy-en-Brie

M. Chartrain / Adjoint au Maire Chargé des Affaires Scolaires et Péricolaires de Sucy-en-Brie

Mme Gaignard / Directrice de l'Ecole Elémentaire des Bruyères